# LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT APPELLE LES GOUVERNEMENTS À SOUTENIR LA RECONNAISSANCE DU CRIME D'ÉCOCIDE

Écrit par

*Jose Javier Paniagua*
*Fondation Européenne pour le Droit du Vivant*

# ÉCOCIDE

signifie littéralement “tuer notre maison”.

C'est un mot qui décrit ce qui arrive à la Terre en ce moment :
les dommages massifs et la destruction du monde vivant naturel qui se produisent depuis des décennies et qui nous ont conduits à la crise climatique et écologique mondiale dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui...
et pour l'instant, ceux qui en sont responsables s'en tirent à bon compte.

Les dommages et la destruction massive de la nature et des écosystèmes vitaux sont depuis des décennies une conséquence grave du développement économique rapide. Pour l'essentiel, personne n'a été tenu à ce jour pour responsable de ce grave préjudice, de plus en plus souvent qualifié d'écocide.

En détruisant les systèmes de survie de la Terre, ces dommages cumulés nous ont conduits à la catastrophe climatique et écologique que nous connaissons et cette situation a de profondes répercussions sur les individus, la nature et - inévitablement – les jeunes générations et les générations à venir.

**La crise du climat et de la biodiversité est une crise du droit de l'enfant.**

L'utilisation abusive et normalisée de l'environnement et le non-respect des réglementations environnementales existantes ont mis en péril l'avenir de nos enfants, de nos jeunes et des générations futures. Jusqu'à la moitié des 2,2 milliards d'enfants de la planète sont fortement menacés par les effets du changement climatique, et cette situation ne fera que s'aggraver au cours des prochaines décennies.

Les directeurs et enseignants peuvent contribuer à ouvrir les consciences des étudiants à cette réalité combien difficile et éduquer les étudiants à protéger le vivant pour inverser la tendance dans laquelle est entraînée notre belle planète.

Le crime d'écocide n'existe pas encore en tant que tel dans les législations nationales (ou alors de manière très marginale) et il n'est pas encore reconnu au niveau international. Dès lors, aujourd'hui, les responsables de comportements susceptibles d'être considérés comme « écocidaires » n'écopent que d'amendes qu'elles peuvent intégrer aisément dans leur budget de dépenses.

En tant que membres de la communauté éducative, nous sommes persuadés qu'il est désormais essentiel de reconnaître l'écocide dans la législation nationale, européenne et internationale, selon la définition mentionnée dans la résolution de Décembre 2021 du Parlement fédéral belge, afin de garantir la protection durable de la vie sur Terre.

## DÉFINITION JURIDIQUE

Actes illégaux ou résultant d'un défaut grave de prévoyance ou de précaution commis en connaissance de la réelle probabilité que ces actes causent à l'environnement des dommages graves qui soient étendus ou durables. (1)

(1) Proposition de résolution visant à inclure le crime d'écocide dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et le droit pénal belge - Amendement: https://www.lachambre.be/FLWB/PDF/55/1429/55K1429002.pdf

Elle présente également de nombreux avantages pour les institutions d'enseignement, les enseignants et les élèves, dans la **perspective d'un avenir durable.**

Ceci consiste par exemple à promouvoir l'éducation aux émotions: la souffrance que nous ressentons pour les dégâts causés à la planète est de plus en plus palpable dans nos sociétés. La solastalgie est une sorte de stress pré-traumatique, nous intimant à rebondir vers des futurs plus désirables.

Il devient tout aussi indispensable d'apprendre à coexister à l'intérieur même de notre espèce que d'apprendre à coexister avec les autres espèces. Notre survie est en partie conditionnée par cet apprentissage. Cela nous demande de réinventer nos démocraties, de reconstruire nos institutions pour qu'elles soient partenaires du système Terre, d'éduquer nos enfants et adolescents à l'harmonie avec la Nature, de susciter leur émerveillement et leur esprit de collaboration. Peut-être est-ce le bon moment pour basculer de la question « quelle planète laisserons-nous à nos enfants ? » à « quels enfants laisserons-nous à notre planète ? »

## Il est temps pour les gouvernements de s'engager!

**En tant que membres de la communauté éducative, nous appelons donc le gouvernement belge à soutenir la reconnaissance du crime d'écocide dans sa propre législation ainsi qu'à la Cour pénale internationale, en s'engageant positivement dans le processus mondial en cours afin d'y parvenir.**

Signez le manifeste

## Écocide:Changer ou disparaître

L'ambition de ce documentaire est de contribuer à ouvrir les consciences.

Le documentaire est à votre disposition en accès libre sur la chaîne Youtube du film, avec bien d'autres vidéos intéressantes.
N'hésitez pas à partager le lien avec votre entourage et sur vos réseaux sociaux.
Ce film-documentaire raconte le bras de fer entre les forces qui s'obstinent à perpétuer un mode de vie devenu obsolète et destructeur, et celles qui défendent l'urgence d'une humanité plus sobre et consciente des limites de notre Planète.

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Le dossier d'accompagnement à l'intention du monde académique, enseignants et élèves, a été présenté publiquement et est diffusé actuellement par nos partenaires.

Découvrez le dossier pédagogique